

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Chariot de travail (véhicule spécial) *)	MASSEY-FERGUSON	MF 50 B (moteur PERKINS 236 UA)	CH 5261 30

Constructeur	MASSEY - FERGUSON (UK) LTD, Coventry (GB)
Identification	"MF 50 B" sur la plaquette du constructeur et devant le No du châssis
Plaquette constr.	à droite, à l'avant dans la cabine
N° du châssis	à droite, latéralement en haut devant la cabine
Ident. du moteur	"236 UA" à droite, latéralement sur le bloc, au-dessus de la génératrice
Importateur princ.	TAURUS BAUMASCHINEN AG, Usterstrasse 124, 8600 Dübendorf
Véhicule homologué	MF 50 B - P 10 157 Signes fixes dans code du type MF 50 B

Chassis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique
Transmission	inverseur
Nombre de vitesse	4 Entraînement sur roues arrière
Frein de service	mécanique, à disques dans bain d'huile, sur les roues arrière;
	frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	-

Moteur			
Marque	PERKINS	Type	A4,236
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	D	Position	avant
Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	4
Alésage	98,4	Course	127
Cylindrée	3863	CV-impôt	19,67
Puissance en CV-DIN	48 kW(65 CV)	à U/min	2000
Bruit à proximité	100 dB/A	à U/min	2000 **)
Silencieux	1= 410x206x104 mm		
Mesure des gaz	Facharach 3,5		
	BOSCH noircissement 4,2 (70 %)		

Carrosserie	
	pelle (s.d. avec excavatrice arrière)
Nombre de portes	1 Indic. vit. -
Ceintures sécurité	- Retroviseur de chaque côté
Cale	1/300x200x250 Attelage -
Antivol	-
Nombre de places	t 1 av. centre ar.
Dimensions	
	int. ext.
Longueur	Empattements 2100 /
Largeur	2160 /
Hauteur	3200 Voie av 1420 ar 1680
Porte à faux	lat. av. 2200 Voies ar -
	ar 3300 *) Braquage g 9400 d 9500
Distance volant - vers l'avant du véhicule	3800 *)
dimensions avec l'excavatrice AR	

Poids			
	avant	arrière	total
Poids à vide	1470	4970	6440
Charge utile	(poids à vide avec excavatrice arrière, y compris 2x80 kg de lest dans roues AV)		
Poids total	4450	5550	8550
Garantie fabr.	11.00-16	16.9/14-30	(Variantes +)
Dimens. pneus	6 / 2,0	10 / 2,0	voir
Pty / bar	2280	5250	remarques)
Charge pour V max	25	25	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur	22 km/h		
Vitesse maximale testée	19,9 km/h		

Equipement §)			
Feux de route	M	(E)	
Feux de croisement	M	(E)	
Feux de position	A	(E)	
Feux rouges	R	(E)	
Feux stop	Sl	(E)	
Cilignoteurs	av	-	4 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av	-	I (E)
Feux de gabarit	av	-	1/ULO CH 1050701
Feux complément.	4/ feux de travail		
Eclairage plaque			
Essuie-glace	1/ balai sans lave-glace		
Avertisseurs	1/ Hella 001 176 ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)	
Marque et type	MASSEY-FERGUSON	MF 50 B
Homologation N°	CH 5261 30	
Carrosserie	pelle + excavatrice	
Places	total 1	avant
Poids à vide	s. bulletin pesage	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 19.67
Poids total	-	Cylindrée 3863

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule 3800 mm; avec l'excavatrice = porte à faux AR.
- **) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 19,9 km/h, 4, à 3,46 = 81,5 dB/A
à proximité = disposition du microphone à 1,2 m du sol
à 0,5 m à droite du cylindre de levage.
- +) Variante de pneus : AV = 10.00 - 16 6 PR charge 1930 (2,0) V-max. 32 km/h
9.00 - 16 10 PR 2665 (3,9) 25 km/h
AR = 16.9/14-28 10 PR 5090 (2,0) 25 km/h.
- §) Equipement : la hauteur des feux de croisement est admise pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 100 - le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 104 - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: sur la protection devant la pelle, sur les côtés et à l'arrière du bras du godet, pyramide ou sphère à l'arrière du véhicule, feu de gabarit à l'arrière du bras du godet;
- 138 - dispositif de protection: sur les dents de la pelle;
- 140 - les béquilles doivent être repliées et assurées;
- 141 - les parties suivantes doivent être assurées: pièce intermédiaire de 60 mm dans le cylindre de levage; l'excavatrice doit être assurée en hauteur et contre un mouvement pendulaire.

Dubendorf, 19./20.4.1978

Lieu et date de l'homologation

Remplace FH CH 5261 30 du 19./20.4.1978
Poids garantis

Berne, 15.1.1980

Homologation fédérale des types de véhicules

Chariot de travail
(vhc. spécial)

MASSEY - FERGUSON

M F 50 B
(moteur PERKINS 236 UA)

CH 5261 30

Fiche complémentaire

I

Complément du 18.12.79 à Berne - Ad

Identification du moteur: "LD" devant le No du moteur, à gauche, sur le bloc,
au-dessus de la pompe à injection.